

**Département de l'Eure – Canton de Bourg-Achard**  
**Commune de La Haye de Routot**

-----

**COMPTE RENDU**  
**SEANCE DU 30 MAI 2022**

-----

L'an deux mil vingt-deux, le trente mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes par soucis de respect des mesures sanitaires liées au COVID19, sous la présidence de Monsieur Jacques BINET, Maire.

**Présents** : Jacques BINET, Dominique DELAMARE, Jean-Pierre LECARPENTIER, Alain PETIT, Olivier GOLFRIN, Emilie LEREFAT, Dominique FISCHER et Sandrine LEVEQUE.

**Absents excusés** : Chloë DESTRUEL, Alain MARGOT, Didier GALIEN

**Secrétaire de séance** : Dominique DELAMARE

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance lequel est approuvé à l'unanimité.

-----

**ELECTIONS LEGISLATIVES 12 ET 19 JUIN 2022 :**

Inscription des conseillers pour la tenue du bureau de vote.

**DEFIBRILATEUR :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que pour l'achat du défibrillateur, il y a 2 devis :

- ELECTROCOEUR :  
Devis n° 1 : location du matériel + maintenance annuelle 864 € TTC initiation incluse.  
Devis n° 2 : achat + maintenance garantie 7 ans 2412 € TTC initiation à 400 € TTC.
  
- SHILLER France :  
Devis n° 1 : achat + maintenance et installation 1751.90 € TTC initiation incluse.  
Devis n° 2 : achat + maintenance sans installation 1510.08 TTC initiation incluse.

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis SHILLER France pour le devis n° 1, et autorise Le Maire à signer le devis pour l'achat.

**ADHESION SDRIVE SIEGE27 :**

Le Maire expose au Conseil Municipal la demande du SIEGE 27 pour l'adhésion à la compétence optionnelle aménagement et exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner la compétence au SIEGE27 pour l'adhésion au SDRIVE.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**REPAS DES ANCIENS :**

La date retenue pour le repas des anciens est le dimanche 23 octobre 2022.

**RADAR PEDAGOGIQUE :**

Le Maire expose au Conseil Municipal le résultat des tests effectués sur notre commune.

Le Conseil Municipal propose de voir avec la Communauté de Communes Roumois Seine pour le prêt de chicane ou autre afin de faire des essais pour voir ce qui serait le plus adapté avant de prendre une décision.

Fin de la séance du Conseil Municipal du 30 mai 2022 à 19 h 45.